



Programme top 10 entraîneurs d'Alpine Canada Alpin

Le 6 septembre 2016

Introduction et objectif

1. Le programme top 10 entraîneurs d'ACA est une initiative de plan de relève de haute performance visant à investir et suivre des entraîneurs canadiens ciblés qui auront fait preuve d'intérêt et d'un souhait de progresser vers des carrières d'entraîneur de haute performance au Canada et gagner aux plus hauts échelons de compétition.
2. ACA reconnaît que l'un des ingrédients clés dans l'atteinte d'un succès international durable aux plus hauts échelons de compétition est un personnel d'entraîneurs professionnels à l'équipe nationale comprenant des Canadiens à la plupart des postes de direction.
3. En collaboration avec des programmes similaires des OSPT opérant au niveau provincial, cette initiative vise à bâtir et suivre un pool d'entraîneurs canadiens de haute performance de talent qui peuvent répondre aux besoins futurs de coaching des équipes provinciales et nationales.

Le programme

4. ACA identifiera annuellement les projets de l'Équipe nationale et de l'équipe de développement qui serviront d'occasions de développement professionnel, de leadership, de mentorat et/ou d'interface pour les entraîneurs ciblés. Les projets peuvent comprendre, sans s'y limiter:
 - a. Préparation physique/activités d'évaluation de la condition physique
 - b. Camps d'entraînement sur neige
 - c. Camps d'identification des talents
 - d. Camps de formation des entraîneurs
 - e. Compétitions sélectionnées (Coupe du monde/Nor-Am)
5. Les entraîneurs sélectionnés seront invités à assister à des événements qui correspondent à leurs besoins personnels de formation et de choix de carrière. Selon l'événement auquel ils assisteront, les avantages incluent un accès à:
 - a. L'expertise des entraîneurs de l'Équipe nationale: terminologie, philosophie, approche
 - b. L'engagement et la philosophie de l'ÉSI
 - c. Une formation de haut niveau "lors d'une épreuve"



- d. L'organisation d'un environnement d'entraînement et de compétition pour la réussite de l'athlète
 - e. Le traçage de parcours
 - f. Le professionnalisme d'athlète
6. Un entraîneur-maître d'ACA ou un membre du personnel gèrera de façon active l'interface entre les entraîneurs sélectionnés et le contexte du projet dans lequel ils seront placés afin d'assurer un résultat efficace.
7. Les entraîneurs retourneront à leur emploi existant après la participation au programme.
8. ACA et les OSP feront le suivi des entraîneurs ciblés au fur et à mesure qu'ils progresseront dans le programme et dans leur carrière.

Admissibilité

9. Pour être admissible au programme, les entraîneurs doivent répondre aux normes minimales suivantes:
- a. Être un entraîneur certifié d'ACA-FESC et être en règle
 - b. Être entraîneur présentement à l'embauche d'un programme sanctionné d'ACA
 - c. Travailler auprès d'athlètes de niveau FIS ou supérieur

Critères de sélection

10. Les candidats admissibles seront sélectionnés sur la base d'une grille de critères connexes qui démontrent la connaissance, les compétences et les attitudes, dont, sans s'y limiter (sans ordre particulier) :
- a. Expérience à titre d'entraîneur et réussites
 - b. Postes de leadership
 - c. Expérience sportive
 - d. Certification entraîneur alpin et autres sports et certifications connexes
 - e. Éducation formelle
 - f. Langues
 - g. Certification de formateur d'entraîneurs (animateur de cours-évaluateur)
 - h. Exposition au niveau international et autres critères connexes



Dépôt de la candidature

11. Les demandes de candidature doivent inclure:

- a. Une lettre de présentation précisant l'engagement dans une carrière d'entraîneur en ski alpin et les intérêts spécifiques de devenir entraîneur en haute performance.
- b. Preuve d'admissibilité telle de stipulée à la section « Admissibilité » plus haut.
- c. Curriculum vitae complet présentant une preuve pertinente de connaissances, compétences et habiletés.
- d. Des contacts de référence d'au moins deux (2) employeurs récents.
- e. Vérification du casier judiciaire.

Les candidats peuvent passer par l'adresse URL suivante pour obtenir une vérification de l'information de police complète. Le coût de ce service est de 25,00 \$ plus les taxes. Si le candidat se sert de ce service, une copie des résultats sera envoyée directement à ACA. http://sterlingbackcheck.ca/cac_ace

12. Les candidatures doivent être transmises à:

Alpine Canada Alpin
151 Canada Olympic Road, S.O, bureau 302
Calgary, AB T3B 6B7
Au soin de: Dusan Grasic – Directeur, sport national

courriel: dgrasic@alpinecanada.org

Support financier

13. À déterminé. Les candidats seront considérés comme des utilisateurs payeurs.